

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25159659*****Déposé / Reçu le****11 DEC. 2025**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0896 067 192****Nom**(en entier) : **LINEAS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Schaerbeek****Objet de l'acte : Prise de connaissance du changement de représentant permanent de la société anonyme d'intérêt public Société Fédérale de Participations et d'Investissement - Procuration pour l'accomplissement des formalités légales**

EXTRAIT - DÉCISIONS ECRITES DU CONSEIL SURVEILLANCE DU 17 OCTOBRE 2025

(...)

1. Prise de connaissance du changement de représentant permanent de la société anonyme d'intérêt public Société Fédérale de Participations et d'Investissement

Le Conseil prend acte de la décision de la société anonyme d'intérêt public Société Fédérale de Participations et d'Investissement (« SFPIM ») de remplacer M. Martin de Brabant, en tant que représentant permanent de la SFPIM au sein du conseil de surveillance de la Société par M. Adrien Gassée, à compter du 1er octobre 2025.(...)

2. Procuration spéciale pour accomplissement des formalités légales

Le Conseil décide d'accorder une procuration spéciale à Mme Alexandra Devis, Mme Dierdre Rudman et M. Stefan Van der Celen (employés de Lineas NV, dont le siège social est situé au Boulevard Roi Albert II 37, 1030 Schaerbeek, Belgique, et immatriculée sous le numéro d'entreprise 0896.067.192), chacun ayant pouvoir d'agir individuellement et avec faculté de substitution, leur conférant le pouvoir d'accomplir tous les actes et de signer tous les documents au nom et pour le compte de la Société, nécessaires ou utiles à l'exécution des décisions susmentionnées, y compris, mais sans s'y limiter, l'accomplissement des formalités de publicité ainsi que toutes les formalités légales à effectuer auprès du greffe du Tribunal de Commerce, du guichet d'entreprises ou de la Banque-Carrefour des Entreprises.

(...)

Dierdre Rudman
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2025 - Annexes du Moniteur belge